

Numéro 16

Mars 2017

Mairie de Saint
Cirq
Lapopie

Responsable de la
publication
Myriam Quantin

Ont participé à la réali-
sation de ce numéro :

Arnaud Bessac
Julie Besnard
Nicolas Bonnemain
Thierry Brun
Emilie Cances
Josette Dajean
Laurent Doucet
Elisabeth Dufief
Gérard Miquel

LES TEMPS FORTS DE 2016 ET LES PROJETS 2017

Saint Cirquoises, Saint Cirquois, L'année 2016 a vu la fin d'importants travaux sur les parkings, l'Office de Tourisme, la Mairie, le gîte d'étape et le logement de la poste. Vous trouverez le bilan financier de toutes ces opérations dans ce bulletin. En 2017, nous allons réaliser une première tranche des travaux d'aménagement du village qui portera sur les réseaux et l'éclairage public sur la partie haute du village. Pourra ensuite commencer une tranche d'aménagement de surface sur cette même partie. Nous allons recruter le groupement d'architectes et techniciens pour préparer le dossier d'aménagement de la maison Breton. Ce grand projet nous permettra de renouer avec la vocation culturelle de Saint Cirq Lapopie et augmenter aussi l'attractivité de notre beau village, au bénéfice de tous. Nous allons également aménager tous les emplacements des containers à ordures par des entourages en bois. Tous ces projets sont menés à bien grâce à la forte implication des élus municipaux qui m'accompagnent au quotidien, ainsi que de l'ensemble des agents communaux que je remercie pour leur motivation et leur dévouement.

Gérard Miquel Sénateur Maire



Visite le 2 juillet dernier de Jean Michel Baylet Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales



Juillet 2016
Visite de Carole Delga, Présidente de la région Occitanie



Le 20 juin dernier lors de la signature de la convention avec la Fondation du patrimoine et l'Union patronnale du Lot pour le financement de la maison Breton.



Aout 2016
Visite privée d'Emmanuel Macron alors Ministre de l'économie.

Retour sur 2016

Pour synthétiser les grandes lignes des orientations budgétaires de cette année 2016.

Les charges de fonctionnement comprenant : les frais de personnel et les charges courantes sont stables par rapport à l'année 2015.

Depuis l'arrivée des deux dernières recrues en contrat d'avenir, l'équipe municipale s'est stabilisée.

Elle est composée de 4 agents d'entretien,

de 2 postes administratifs,

1 mi-temps ménage ;

A noter les changements de personnel. Le départ de Marianne Poletti, médiatrice culturelle, non remplacée. Et le départ d'Aimée Markham remplacée par Julie Besnard.

Le budget prévisionnel des dépenses de fonctionnement s'élève donc pour 2016 à 545 000 €.

Comprenant, 247 000 € de charges de personnel et 298 000 € de charges générales.

Concernant les dépenses d'investissement pour cette année 2016, l'essentiel de l'effort porte sur :

L'achèvement des travaux concernant

L'automatisation et la finition de la totalité des parkings,

La signalétique,

L'achèvement et la réouverture du gîte communal,

La création des toilettes publiques automatisées,

La rénovation du mur en dessous de celui du château,

L'aménagement du cœur du village.

Le budget prévu pour ces investissements s'élèvent à 337 000 €

L'acquisition de la maison Breton s'est rajoutée en cours d'année 2016 pour un budget de 536000 €+ 50 000 € de mobilier.

Il est à noter que sur l'ensemble de ces projets, les différents partenaires : Etat, région, Conseil Général et autres sont intervenus dans les financements à hauteur de : 40 à 60 %.

Ce qui permet de conserver une fiscalité et des taux d'imposition identique à 2015 Voir tableau

Taux référence 2016

Taux proposés 2017

Taxe Habitation : 8.5 %

8.5 %

Taxe Foncier Bati : 15.80 %

15.80 %

Taxe Foncier Non Bati : 103.31 %

103.31 %

La recette fiscale attendue est d'environ 80 130 €.

Achèvement des parkings

Pour parfaire l'accueil de nos visiteurs et achever complètement les aménagements, la quatrième et dernière tranche de travaux vient de se terminer.

Parking des (Combelles) le sens de rotation des véhicules a été modifié : entrée en haut sortie en bas.

Parking Cardaillac agrandi (180 places). Création de la plateforme qui accueillera le bâtiment technique communal et des toilettes publiques. Installation de l'assainissement en prévision de l'implantation des toilettes.

Parking Lapopie aplanit. Entrée en bas du parking sortie en haut.

Création d'une fenêtre de visibilité dans le talus de la D 8 en face de la sortie du Lapopie.

Les parkings sont désormais tous goudronnés pour éviter le ravinement, et tous équipés de bornes avec barrières multi moyen de paiement.

Sur le parking village une trentaine d'emplacements pour les motos est réservée. Le tarif de stationnement est de 2 €.

Pour mémoire les parkings ont généré en 2016, 364 000 € de recettes, c'est la principale source de revenus du village.

Il n'y aura plus d'investissements sur ce secteur.

BUDGET PARKINGS

investissements	760 000,00
subvention	380 000,00
emprunt	380 000,00
annuité	28 120,00
recettes en progression de 2013 à 2016	56 159,00
marge nette	28 120,00

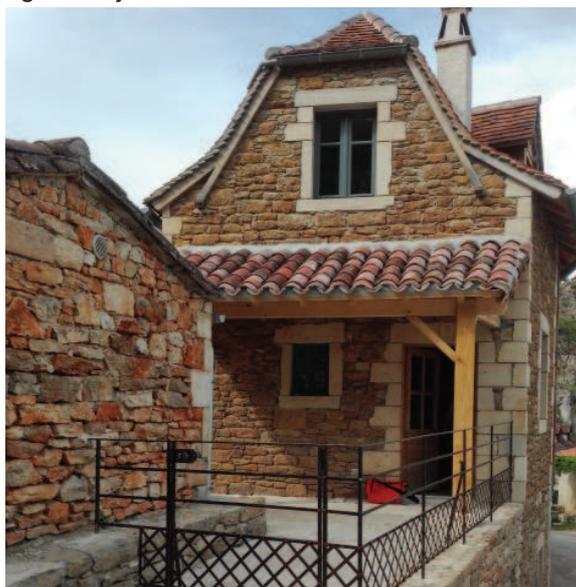


En bref

L'année 2016 a vu l'aboutissement des grands projets entamés en 2014. Parkings, toilettes, gîte d'étape, office de tourisme sont opérationnels.

Gîte d'étape

Le gîte d'étape a ouvert le 15 mai. C'est François et Marie Charazac du restaurant Lou Bolat qui assurent l'accueil des pèlerins et la gestion du gîte. Une convention de délégation de service public a été signée avec la mairie. Les retours des pèlerins faisant étape sont très satisfaisants et le gîte très coquet est apprécié. Il offre une capacité de 12 couchages. Il est équipé de deux salles de bains et d'une cuisine aménagée. Les résidents profitent également d'un agréable jardin.



Toilettes publiques

Elles sont en fonctionnement depuis mai 2016. Il s'agit de toilettes entièrement automatisées et autonettoyantes. Toute la technologie est intégrée dans le bâti ancien. La première année de fonctionnement fait apparaître quelques points à améliorer. Notamment l'information auprès des usagers.

BUDGET TOILETTES PUBLIQUES

investissements	100 000,00
subvention	50 000,00
emprunt	50 000,00
annuité	3 750,00
recettes	4 830,00

AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS

estimation	3 500 000,00
charge communale 20%	700 000,00
annuité	51 800,00



BUDGET GITE D'ETAPE

Travaux	100 000,00
subvention	57 000,00
emprunt	43 000,00
total des dépenses annuelles	
annuité	3 225,00
loyer gillet	2 640,00
	5 865,00
recettes	
Loyer Charazac	7 800,00
marge nette	1 935,00

Aménagement des espaces publics et de la rd 8

La commission extra-municipale s'est réunie deux fois le 27 mai et le 27 juin. Cette commission est invitée à réagir sur les propositions du Maître d'œuvre en charge de l'étude concernant les aménagements. Elle est composée d'habitants de Saint Cirq, d'élus, du cabinet d'étude en charge du projet. Plusieurs tranches de travaux seront à prévoir. Tout d'abord les réseaux souterrains seront rénovés (électricité, conduite d'eau, séparation des eaux pluviales et des eaux usées). Cette rénovation permettra d'améliorer la mise en lumière du village. Elle était nécessaire car les réseaux datent des années 60. Il sera ensuite procéder à des aménagements sur les places du Sombrol et du Carol. Le bitume sera enlevé et remplacé par un revêtement approprié à un village médiéval. Les travaux sont phasés sur plusieurs années et la 1ère tranche débute le 6 mars pour 2 mois.

A noter que notre volonté initiale était d'engager les travaux sur la période hivernale pour occasionner le minimum de désagrément. Cela n'a pas été possible du fait des fouilles archéologiques préventives, nécessaires sur le site. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée.

Les cartes de parkings des habitants fonctionnent sur tous les parkings indifféremment.

Tarif: 30 minutes gratuites.

4 € la journée

Stationnement gratuit après 19 h

On rappelle à tous les habitants

qu'ils ont droit à une carte par

taxe d'habitation et qu'ils peuvent

acheter des cartes supplé-

mentaires pour 30 € par an qui leur

donnent l'accès illimité à la totalité

des parkings.

PARKING 2016

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	TOTAL TTC
P4 / VILLAGE	2 302,00	7 468,00	8 882,00	7 908,00	15 854,00	34 684,50	12 352,00	6 480,50	1 004,00	96 935,00
P5 / BANCUREL	4 524,00	14 032,00	25 850,00	23 422,00	38 024,00	42 052,00	25 452,00	14 882,00	3 128,00	191 366,00
P2 / LAPOPIE				2 676,00	9 860,00	15 428,50	5 780,00	2 280,00	280,00	36 304,50
P3 / CARDAILLAC				1 324,00	6 280,00	14 680,00	1 740,00	684,00	92,00	24 800,00
P6 / COMBELLE	72,00	294,00	672,00	798,00	3 130,50	4 828,20	842,00	422,00	36,00	11 094,70
TOTAL 2016	6 898,00	21 794,00	35 404,00	36 128,00	73 148,50	111 673,20	46 166,00	24 748,50	4 540,00	360 500,20
résultats 2015		23 776 €	41 615 €	31 346 €	62 131 €	108 288 €	41 215 €	24 480,00 €		332 851 €

STATIONNEMENT GROUPE 2016

CARTE PARKING 2016

424,00

3 950,00

RECETTES PARKING 2016

364 874,20

Les barrières des parkings seront remises en service à partir du samedi 1er avril. **A partir de cette date les cartes 2016 ne seront plus valides.**

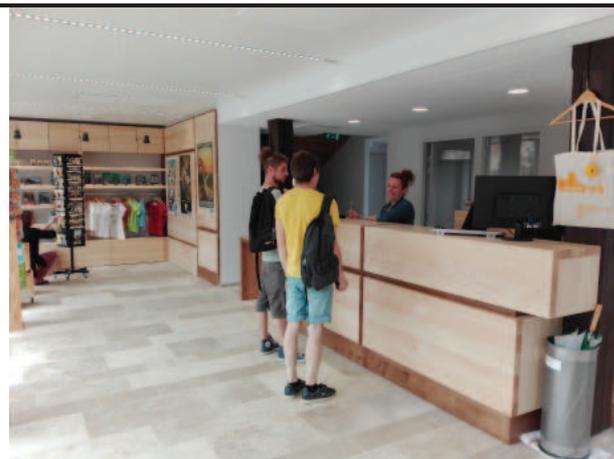
N'oubliez pas de venir demander vos cartes en Mairie, en prévoyant un délai pour la commande, la réception et la mise en service des cartes.

L'Office de tourisme

Diligenté et financé par le Grand Cahors Le nouveau bâtiment est opérationnel depuis le 15 mai.

L'espace de réception des visiteurs est multiplié par trois cela permet d'améliorer considérablement l'accueil des touristes. Le 1^{er} étage est aménagé en bureau et salle de réunion.

Tous les professionnels du secteur ont eu l'occasion de découvrir ce nouveau lieu le 18 juin 2016, lors de l'inauguration officielle.



Acquisition et Réhabilitation de la Maison André Breton

La municipalité s'est engagée dans l'acquisition de la maison d'André Breton.

Le projet est d'y réaliser un espace culturel en lien avec le Musée Rignault qui serait un formidable atout pour la commune et le territoire du Grand Cahors. Cet équipement fonctionnera en partenariat avec le Musée municipal Henri Martin de Cahors. L'objectif étant de faire de Saint Cirq Lapopie le village du sur-réalisme.

Le projet se réaliserait en 2 tranches :

1^{ère} tranche : Acquisition maison + mobilier :550 000 €; Frais : 36 000 €

Total : 586 000.00 € réalisée en octobre 2016



Une estimation du coût des travaux a été présentée par les services du SDAIL. 2^{ème} tranche :

Travaux de réhabilitation et d'aménagement : 614 977.00 €

Cette acquisition sera définitivement actée à condition d'obtenir les aides financières nécessaires au montage du projet, en aucun cas ce projet ne doit peser sur les finances de la commune.

Le montage financier pourrait être le suivant :

Subventions :

Etat au titre du fond de soutien à l'investissement public local :50%;Conseil Régional Midi Pyrénées : 15%; Conseil départemental du Lot : 15%.

Un partenariat avec la Fondation du Patrimoine et le Club des Entrepreneurs Lotois doit permettre de trouver le financement complémentaire.



Les Journées Médiévales 2016

L'association Le Patrimoine et son Artisanat organise depuis 2015 les Journées Médiévales, à Saint Cirq Lapopie.

Cette association a été créée à l'initiative de son président, monsieur Thierry Brun. Le but de l'association est de « transmettre notre savoir-faire des métiers et techniques anciennes, raconter l'Histoire du 11ème siècle jusqu'au début du grand siècle (17ème) par le biais d'un spectacle son et lumière mettant en scène la mémoire de nos ancêtres Saint Cirquois, favoriser la participation des artisans locaux en priorité. Cette manifestation favorise également l'échange intergénérationnel et interrégional à travers les savoirs-faire des artisans et artistes venant de la France entière. »

Ayant rencontré un franc succès la première année, l'association a décidé de réitérer l'expérience en juin 2016, en commençant par la rénovation de l'autel de la Chapelle des Mariniers. Le week-end a notamment été marqué par des animations telles que la taille de pierre, la forge, la calligraphie sur bois, la fauconnerie, la découverte de la culture culinaire Moyenâgeuse, la frappe de monnaie et bien d'autres ateliers.

Ces ateliers avaient déjà été réalisés auprès d'élèves d'école primaire des communes alentours en 2015. Une manifestation qui a permis aux plus jeunes de repartir avec leur trophée, leur création, et aux plus grands d'être sensibilisés, puis impliqués s'ils le souhaitaient dans les manifestations des Journées Médiévales en 2016.

Car ce sont aussi « les partenaires et les bénévoles qui permettent à l'association de continuer à faire vivre cette manifestation ».

Thierry Brun remercie à cette occasion tous les Saint Cirquois et Saint Cirquoises, les commerçants et restaurateurs, les entreprises locales ainsi que la Mairie de Saint Cirq Lapopie pour leur aide et leur implication lors de ce week-end.

Thierry Brun

Président de l'association Le Patrimoine et son Artisanat

Pour prendre contact avec le président de l'association :

L'association Patrimoine et son Artisanat

Site : tailleur-de-pierre-thierry-brun

Mail : thierrybrun52@gmail.com

PSD /06 81 90 54 13



Rendez-vous donc en 2017 pour un nouveau week-end les 23, 24 et 25 juin avec un spectacle son et lumière concentré cette fois-ci sur la seconde partie du XVème siècle. Les spectateurs seront appelés à participer (volontaires, à vos déguisements !), le Rocher des Aigles de Rocamadour sera également de la partie, et qui sait, d'autres surprises vous attendront sûrement...



Pour tout renseignement sur l'association et ses projets contactez, sa page Facebook -avec de nombreuses photos et vidéo ainsi que sur Youtube - ou à l'adresse laroseimpossible@laposte.net

2016-2017 : Saint-Cirq-Lapopie « Souvenirs du futur » d'André breton

Ce fut un grand honneur pour nous d'avoir été soutenu par la municipalité, ses élus et ses citoyens, dans ce long et difficile combat de plusieurs années pour la sauvegarde publique de l'ancienne Auberge des Mariniers de la place du Carol. L'annonce cet hiver par le maire de Saint-Cirq Lapopie Monsieur Gérard Miquel de son acquisition historique, obtenue principalement grâce à l'aide de l'État et de nombreux autres partenaires engagés, a été pour nous une grande joie et un grand soulagement. Monsieur Miquel avec son conseil nous avait demandé aussi d'organiser pour le Cinquantenaire du décès d'André Breton en 1966, un événement à la hauteur du personnage et des programmations nationales et internationales prévues officiellement. Le succès populaire et les retours d'impressions du week-end des 1 et 2 octobre 2016 semblent avoir répondu à cette commande. La couverture médiatique et le rayonnement tant au niveau local que dans toute la France, des débats et créations artistiques d'une programmation vivante et de qualité, sont là aussi pour nous rassurer et nous encourager dans le choix de replacer Saint-Cirq-Lapopie dans le réseau des grands pôles artistiques et culturels influencés par le surréalisme. Le succès de cette manifestation n'aurait cependant pas été au rendez-vous sans l'aide précieuse et généreuse des nombreux habitants, élus et professionnels, personnels communaux et départementaux, artistes et simples bénévoles des territoires du Lot et de la nouvelle grande région Occitanie investis dans ce pari audacieux. Qu'ils en soient à nouveau remerciés ici. Au soir du samedi 1er octobre, la « Rose Impossible » de Saint-Cirq fut à nouveau enflammée aux feux de Bengale, comme cette nuit de la Saint-Jean 1950 où André Breton emprunta pour la première fois la route mondiale qui le mena depuis Cahors jusqu'ici.

Ce fut une chance pour lui d'avoir rencontré cet « enchantement » ; c'est une chance pour la commune d'avoir été magnifiée par un si grand poète. Ces « souvenirs du futur » d'André Breton vont se poursuivre avec le projet communal d'un centre culturel dédié au surréalisme et ses liens avec la pensée et la création contemporaine...

Vive la Maison André Breton ! Vive Saint-Cirq-Lapopie ! Vive 2017 !

LAURENT DOUCET

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION LA ROSE IMPOSSIBLE

SOCIETE DES AMIS DE ST CIRQ LAPOPIE

L'An 2016 faisant déjà parti du passé, nous allons cependant nous y pencher afin d'en survoler les bons souvenirs : Avec 2 sorties nous nous étions évadés déjà en avril sur FUMEL et ses environs et en Septembre pour la visite du château de COUANAC avec repas. Enchaînement des concerts ;

- Le 7 mai Antoine de Grolée
- Le 12 juin Albertus et Hélène à leurs merveilleux clavecins
- Le 25 juin de la chapelle de St croix s'élevaient 15 voix angéliques a capella
- ...
- Le 10 juillet Valery Orlov faisait trembler les voutes de l'église de St Cirq Lapopie
- Et le 24 septembre de merveilleuses mélodies sacrées s'échappaient de l'église de Tour de Faure

Avec les conférences intégrant nos programmes nous avons pu faire revivre le peintre Henri MARTIN par la voix du Dr Cazard et, en août Jean Clottes nous faisait faire un merveilleux tour du monde à travers l'art rupestre.

Trois de nos soirées ont encore été émaillées par les cinés-concert, ciné-mémoire, et ciné-classique.

Puis le 5 octobre, une passionnante conférence sur " la sauvegarde de nos paysages quercynois" qui clôtura la saison.

Mais, tout ce «panégyrique» c'était hier !!! .Alors demain mettons nous vite en marche pour une dynamique saison 2017 avec l'espoir que l'association continuera à produire encore de nouvelles manifestations et à accueillir de nouveaux adhérents.

Je remercie à cette occasion les dons, la gratuité des lieux de spectacle et les repas gracieusement offerts par les restaurateurs. En vous disant à très bientôt

La Présidente, Elisabeth DUFIEF DOLS



Le Sportiv'2016 à Saint Cirq Lapopie

« Le sportif' est un raid sportif d'activités de pleine nature à destination des Lycéens. A l'origine il est le fruit d'une réflexion du conseil régional jeune qui a décidé de mener une action particulière en ce sens. Cette épreuve est exclusivement collective, les équipes sont composées de trois filles et trois garçons. 67 établissements de l'académie ont été représentés (dont 7 collèges) pour un total d'à peu près 400 participants et un peu moins d'une centaine de personnes à l'organisation. Le sportif' à Saint-Cirq Lapopie a été l'occasion de mettre en valeur la richesse de notre patrimoine et la diversité des paysages de notre département. Cette manifestation sera reconduite en 2017 à la même date (précisions à venir). Avec sensiblement le même nombre de participants mais issus, cette fois-ci, de l'ensemble des départements de la nouvelle région.

Nicolas BONNEMAIN,

Coordinateur Activités Physiques de Pleine Nature.



ASSOCIATION POUR LA VOIE VERTE EN VALLEE DU LOT

Nous souhaitons vous faire part de la naissance de l'association pour la Voie Verte en Vallée du Lot. Celle-ci entend rassembler et porter la voix de tous les citoyens convaincus de l'opportunité exceptionnelle et de l'urgence de la mise en oeuvre du projet structurant que représente la « Voie Verte » de la vallée du Lot.

La Vallée du Lot a toujours été un lieu de circulation et d'échanges par l'intermédiaire de la navigation et de la voie ferrée, aujourd'hui abandonnée, dont l'emprise est restée intacte sur tout le linéaire.

C'est sur ce tracé qu'il nous parait urgent de créer un cheminement favorisant les déplacements doux des populations locales et des touristes, ce projet s'inscrivant en cohérence avec le développement des voies vertes, déjà réalisées tant en France que chez nos voisins Européens. **POUR SOUTENIR NOTRE ACTION MERCI DE RETOURNER LE BULLETIN CI DESSOUS.**

Association : Pour la Voie Verte en Vallée du Lot

Adresse : 1180 rue de la Rivière, 46000 CAHORS

courriel : voievertelot@gmail.com

Monsieur le Président,

Je soussigné(e) M. (ou Mme)....., demeurant

à....., déclare souhaiter devenir membre de

l'association «pour la Voie Verte en Vallée du Lot».

Sur demande, un exemplaire des statuts et du règlement intérieur peut m'être remis.

Veillez, par ailleurs, trouver ci-joint un chèque de 10€.....

constitutif de ma cotisation due pour l'année en cours.

J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres, notamment celles relatives à la participation que je m'engage à respecter.

Plan Local d'urbanisme intercommunal

La réforme du PLU de Saint Cirq Lapopie est en cours de réalisation et sera effective en 2020.

Lors des échanges avec les cabinets responsables de ces documents, les élus en charge de cette obligation ont constaté :

Que ce PLU devient un PLUI, c'est à dire intercommunal donc devra tenir compte des avis des autres communes,

Que ce document devra respecter les exigences des législateurs nationaux,

Que les permis de construire seront limités en nombre,
Que les zones urbanisables seront réduites en nombre.

En résumé, beaucoup de contraintes et peu de certificats d'urbanisme seront accordés.

Aussi dans le cas où certains auraient des projets de ventes, d'achats, de permis de construire ou d'autorisation de travaux, je leur conseille de les réaliser avant la date fatidique de 2020.

Roland Garreau adjoint et membre de la commission PLUI.

Eclairage Public.

Mr Garreau souhaite que les habitants constatant des défauts d'éclairage, le signalent à la mairie afin de pouvoir réaliser au plus tôt les demandes de réparations.

Régie des Parkings

C'est Monsieur Sidibe Bakary qui assurera désormais la régie des parkings en remplacement de Martine Daspét.

Comite des Fêtes de Saint Cirq Lapopie

Le Président remercie tous les partenaires ainsi que les bénévoles qui oeuvrent au bon déroulement des manifestations.

AGENDA

Fête de la Saint Jean

Samedi 17 juin 2017

Fête votive.

Une fois n'est pas coutume cette année elle aura lieu les 14-15-16 JUILLET 2017.

14/07 Soirée avec DJ FOU et DJ MIX

15/07 Initiation Salsa groupe «sors tes couverts» Bal disco

16/07 Marché gourmand animé

les 16 et 17 décembre 2017: marché de Noël

Carnet de l'année.

Disparus

Michel Pons : 21 mai 2016 à l'âge de 81 ans

Suzanne Andrieu (née Conquet) le 10 septembre 2016 à l'âge de 84 ans

Mariage

Hélène Leblond et Patrick Vistour le 3 décembre 2016.



Association des Acteurs Economiques de Saint-Cirq-Lapopie saison 2017

Le marché des producteurs de Saint-Cirq-Lapopie aura lieu comme tous les ans sur la place du Sombral tous les mercredis après-midi du 28 Juin au 30 Aout 2017. C'est à l'occasion de l'ouverture du marché le 28 juin que nous convions à partir de 18h30 les Saint Cirquois, les Saint Cirquoises, la municipalité, les membres des autres associations du village, les producteurs du Marché et les différents acteurs économiques du village au verre de l'amitié sur la place devant l'office de tourisme. Nous vous convions également au pot de clôture du marché le mercredi 30 août (à la même heure et la même place qu'en juin). Merci d'avance pour ces deux moments de convivialité où nous pouvons tous nous retrouver.

Belle fin d'hiver à tous ! Et à bientôt.

La présidente, Emilie Cancès et les membres de l'association A.E.S.



Dates des élections

Présidentielles

1 er tour 23-avril-2017

2 ème tour 07-mai-2017

Législatives

1er tour 11-juin-2017

2 ème tour 18-juin-2017

Lancement d'une souscription Fondation du patrimoine en faveur de la Maison André Breton à Saint Cirq Lapopie (Lot).

Sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, une convention de souscription en faveur de l'acquisition puis de la restauration de la Maison André Breton a été officiellement signée ce lundi 20 juin 2016 par Monsieur Gérard MIQUEL, Sénateur Maire, et Monsieur Bernard CASSAGNET, Délégué Régional Midi-Pyrénées de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'est intéressée et associée à ce programme patrimonial d'envergure par le lancement d'une campagne de collecte de dons.

A ce jour les différents dons s'élèvent à 75 000 €. A noter que le don le plus important est fait par la compagnie d'assurance CGPA pour un montant de 50 000 €.

Ces derniers, déductibles des impôts, peuvent être effectués par des particuliers et des entreprises ; Pour plus d'informations : bulletin de don ou site Internet : <http://www.fondation-patrimoine.org/43771>.



Un club des mécènes porté par Thierry Lorin président de l'Union des Entreprises Lotoises a également vu le jour. Une dizaine d'entreprises locales ont répondu présentes et ont signé samedi 4 mars 2017 leurs engagements de partenariat.

FONDATION

BON DE SOUSCRIPTION – Maison André Breton à Saint Cirq Lapopie (Lot)

Bulletin de don à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE - Délégation Régionale Midi-Pyrénées
11 boulevard des Récollets – 6 B – CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4

Don en ligne pour cette souscription sur : www.fondation-patrimoine.org/43771



DU PATRIMOINE

Oui, je fais un don pour aider à l'acquisition puis à la restauration de la Maison André Breton à Saint Cirq Lapopie et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « Fondation du Patrimoine – Maison André Breton (46330) »

Mon don est de euros, et je bénéficie d'une réduction d'impôt (la Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2/07/1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18/04/1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal (sauf cas soulignés ci-dessous dans les mentions légales), que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus).

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt),
- OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €) (exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires Hors Taxes (exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt).

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune OU de l'Impôt sur les Sociétés

Le reçu fiscal sera établi exclusivement à partir des informations figurant sur le chèque (nom et adresse de l'émetteur).

NOM ou SOCIETE : Adresse :
..... CP Ville :

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire. Toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre . En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.